

La conformité au principe ne bis in idem des poursuites pénales et douanières en contrefaçon de marque (Document en Français)

x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/6ae718e6-14dc-425c-ae28-3bf1888a4876](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/6ae718e6-14dc-425c-ae28-3bf1888a4876)

ns générales

NSWINDT Marion

mémoire : PASSA JEROME

iversité Panthéon-Assas - Master Droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle (finalité recherche)

on : 25-03-2024

Délit civil bien connu et utilisé par les titulaires de droits, la contrefaçon est aussi érigée en délit pénal et en délit douanier sous le rtation en contrebande de marchandises prohibées et d'importation/exportation sans déclaration de marchandises prohibées. A ce e délits répond une multiplication des poursuites. Les deux délits peuvent être poursuivis via l'action publique du ministère public. délit douanier peut aussi être sanctionné par les douanes qui optent entre la voie transactionnelle ou la voie judiciaire et agissent ; tribunaux répressifs en vertu de leur action fiscale. Délit pénal et délit douanier, actions publiques, action fiscale, transaction poursuites s'enchevêtrent face à des actes de contrefaçon. L'objectif de ce mémoire sera alors de questionner ce cumul de r fine de sanctions, au regard du principe ne bis in idem. Ce principe a été retenu par le juge français et consacré aux articles 4 du onnel n° 7 à la Convention européenne des droits de l'homme et 50 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. st entendu différemment par les juges français et européens : les premiers l'invoquant pour régler le concours idéal d'infractions dar poursuite unique, les seconds le convoquant face à des poursuites successives. Ce mémoire cherchera donc à statuer sur la rincipe ne bis in idem des poursuites pénales et douanières en contrefaçon de marque, au gré des interprétations données à ce juges français et européens et suivant les différentes modalités de poursuites de ces délits.

is : Contrefaçon, Douanes, Cumul des poursuites, Cumul des sanctions, ne bis in idem

ns techniques

tion

ment PDF

ns complémentaires



gine :

iv-pantheon-assas-ori-18261

urce : Ressource documentaire